Bibliothèque
du Séminaire de Québec
1, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

SOUS

PRIE

MERCI

ORDINATIONS

DU

SOUS-DIACRE, DU DIACRE ET DU PRETRE

TRADUCTION FRANÇAISE

DES

PRIERES, ADMONITIONS ET RUBRIQUES

BIBLIOTHEQUE
S.M.E
QUEBEC

LÉVIS
MERCIER & Cie, PROPRIÉTAIRES DU "QUOTIDIEN"
1881

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

Vu et approuvé.

CYRILLE LÉGARÉ, Ptre., V. G.

---

re., V. G.

ORDINATIONS

DU

SOUS-DIACRE, DU DIACRE

ET DU PRÊTRE [1]

ORDINATION DU SOUS-DIACRE.

Pour l'ordination des Sous-Diacres, on prépare un calice vide avec la patène, des burettes et un manuterge, et le livre des Epîtres.

Après l'ordination des Acolythes, ou après le Kyrie, *si cette ordination n'a pas eu lieu, le Pontife prenant la mitre, s'assied au coin de l'Epître, et lit le quatrième Graduel, ou le quatrième* Alleluia, *si c'est pendant l'Octave de la Pentecôte, et pendant ce temps, le Chœur chante l'un ou l'autre. A la fin, le Pontife chante la cinquième Collecte. Après quelques autres prières, le Pontife s'assied au milieu de l'autel, et l'Archidiacre dit :*

1. Nous avons suivi, pour cette traduction, le " Manuel de l'Ordinand " du P. Valuy, et le " Pontifical des Evêques."

Que ceux qui doivent être ordonnés Sous-Diacres, s'approchent [1].

Et le Notaire appelle chacun par son nom, disant :

N... au titre de l'Eglise de N... N... à titre patrimonial.

Les Ordinands répondent : Adsum, ou Je suis présent.

Les Ordinands se tiennent à une distance convenable devant le Pontife, qui leur dit :

Très-chers Fils, au moment solennel d'être élevés au Sous-Diaconat, vous devez considérer mûrement le fardeau dont vous voulez aujourd'hui vous charger. Vous êtes encore libres, et il vous est permis, si tel est votre bon plaisir, de porter vos vues sur l'état séculier ; mais cet Ordre une fois reçu, vous ne pourrez plus changer de vocation. Il vous faudra vous attacher à Dieu dont les serviteurs sont des rois, et, avec son secours, garder perpétuellement la chasteté, et vous assujettir pour toujours au service de l'Eglise. Faites donc de sérieuses réflexions, pendant qu'il en est temps encore, et s'il vous plaît de persévérer dans votre pieux dessein, au nom du Seigneur, approchez.

1. Quand il n'y a qu'un Ordinand, cette formule se met au singulier, ainsi que toutes les autres de ce genre. Le lecteur, au besoin, pourra facilement modifier notre texte.

Les Ordinands font un pas, puis l'Archidiacre dit à haute voix :

Que ceux qui doivent être ordonnés Diacres et Prêtres, s'approchent.

Les Ordinands se placent dans l'ordre voulu, et quand le Pontife s'agenouille pour réciter les Litanies des Saints,[1] *ils se prosternent, la face contre terre. Les Assistants se mettent à genoux, et répondent au Pontife.*

Lorsque l'on a dit : Ut omnibus fidelibus defunctis, etc. R. Te rogamus, audi nos, *le Pontife, se tournant vers les Ordinands, dit :*

Daignez, Seigneur, bénir ces élus. — R. Nous vous en prions, écoutez-nous.

Daignez, Seigneur, bénir et sanctifier ces élus. — R. Nous vous en prions, etc.

Daignez, Seigneur, bénir, sanctifier et consacrer ces élus. — R. Nous vous en prions, etc.

Et l'on continue les litanies. A la fin, l'Archidiacre dit :

Que ceux qui doivent être ordonnés Diacres et Prêtres se retirent à leur place.

Les Sous-Diacres, se tiennent à genoux devant le Pontife qui leur dit :

Très-Chers Fils, au moment de recevoir l'Ordre du Sous-Diaconat, considérez

1. Nous ne reproduisons pas ces litanies. On les trouve facilement dans presque tous les livres de prières.

attentivement le ministère qui vous est confié. Un Sous-Diacre doit préparer l'eau pour le Sacrifice, servir le Diacre, laver avec piété les pales et les corporaux, et offrir au Diacre le calice et la patène pour la célébration de la messe. Les offrandes présentées par le peuple et déposées sur l'autel sont appelées pains de proposition. Il n'en faut mettre sur l'autel que ce qui est nécessaire pour la communion, de peur que le reste ne se corrompe. Les nappes de l'autel doivent être lavées dans un vase, et les corporaux dans un autre. L'eau qui a servi à cet usage, ne doit pas être employée pour laver d'autre linge ; et qu'on la verse dans le baptistère. Appliquez-vous donc, en remplissant avec soin et diligence ces fonctions visibles, à perfectionner la pureté invisible de vos âmes. L'autel mystique et véritable de la Sainte Eglise est Jésus-Christ, suivant Saint-Jean qui, dans son Apocalypse, dit avoir vu un autel d'or, placé devant le Trône de Dieu. C'est en Jésus-Christ et par Jésus-Christ que les oblations des fidèles sont consacrées à Dieu le Père. Les linges sacrés de cet autel sont les membres du Christ, c'est-à-dire les fidèles sanctifiés par le baptême, et dont le Seigneur se revêt comme d'un vêtement précieux,

suivant cette parole du Psalmiste : "Le Seigneur sur son trône s'est revêtu de gloire."

Saint Jean vit aussi, dans l'Apocalypse, le Fils de l'homme orné d'une ceinture d'or, c'est-à-dire entouré de la multitude des Saints. Si donc, par suite de la fragilité humaine, il arrive aux fidèles de contracter quelque souillure, vous devez leur présenter dans vos exhortations l'eau de la céleste doctrine ; purifiés par cette eau, ils seront dignes d'orner de nouveau cet autel qui n'est autre que Jésus-Christ, et de participer au Sacrifice. Soyez donc tels qu'il convient à de dignes ministres du divin Sacrifice et de l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire du corps de Jésus-Christ, vous appuyant sur la foi véritable et catholique ; car, selon l'Apôtre, tout ce qui n'est pas selon la foi est péché ; c'est un schisme et une rupture avec l'Eglise qui est une. C'est pourquoi, si jusqu'à ce jour, vous avez été lents à vous rendre à l'Eglise, désormais soyez-y assidus ; si jusqu'à ce jour, vous avez été tièdes et nonchalants, secouez votre engourdissement ; que la sobriété succède à l'intempérance qui appesantit, et la chasteté à l'incontinence qui souille. Que Dieu daigne vous accorder ces grâces, lui qui vit et qui règne.....

Le Pontife donne à chacun le calice vide avec la patène, en disant :

Voyez quel ministère vous est confié ; c'est pourquoi je vous avertis de vous comporter toujours de manière à plaire à Dieu.

L'Archidiacre fait toucher les burettes, et le Pontife continue :

Prions notre Dieu et Seigneur, nos très-chers Frères, de répandre sa bénédiction et sa grâce sur ses serviteurs qu'il a daigné appeler à l'office du Sous-Diaconat ; afin que le servant avec fidélité en sa présence, ils méritent les récompenses promises aux Saints, avec le secours de N. S. J. C.....

On chante : Oremus. — Flectamus genua.—Levate.

Et le Pontife, tourné vers les Ordinands, dit :

Seigneur Saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, daignez bénir vos serviteurs que vous avez élus pour l'office du Sous-Diaconat ; établissez-les dans votre Eglise comme de courageuses et vigilantes sentinelles ; qu'ils soient de fidèles ministres de vos saints autels ; faites reposer sur eux l'Esprit de sagesse et d'intelligence ; l'Esprit de conseil et de force ; l'Esprit de science et de piété ; remplissez-les de l'Esprit de votre crainte ;

confirmez-les dans le divin ministère, afin que dociles aux ordres reçus et aux moindres signes, ils obtiennent la grâce qui les assiste. Par N. S. J. C.

Le Pontife met l'amict sur la tête des Ordinands, disant :

Recevez l'amict qui désigne la modération dans les paroles. Au nom du Père...

Il leur donne ensuite le manipule, et dit :

Recevez le manipule qui désigne le fruit des bonnes œuvres. Au nom du Père.....

Puis il donne la tunique :

Que le Seigneur vous revête de la tunique d'allégresse et du vêtement de la joie. Au nom du Père .....

En faisant toucher le livre des Epîtres, il dit :

Recevez le livre des Epîtres, et ayez le pouvoir de les lire dans la Sainte Eglise de Dieu, tant pour les vivants que pour les défunts. Au nom du Père...

Les Sous-Diacres retournent à leur place, et quand le temps est venu, l'un d'eux chante ou lit l'Epître.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

ORDINATION DU DIACRE.

Après l'ordination des Sous-Diacres, le Pontife, prenant la mître, s'assied au coin de l'Epître. Il dit l'hymne Benedictus es, *se tourne vers l'autel et dit le* Gloria in excelsis (*s'il y a lieu*), *puis* Pax vobis *ou* Dominus vobiscum, *et chante deux oraisons. Il s'assied et lit l'Epître, tandis qu'un des nouveaux Sous-Diacres la lit ou la chante. Il va au fauteuil, au milieu de l'autel, et l'Archidiacre dit* :

Que ceux qui doivent être ordonnés Diacres s'approchent.

Le Notaire lit leur nom, et l'Archidiacre continue :

Révérendissime Père, la Sainte Eglise catholique notre mère, vous demande d'élever ces Sous-Diacres aux fonctions du Diaconat.

Le Pontife : Savez-vous s'ils en sont dignes ?

L'Archidiacre : Autant que la faiblesse humaine permet de le connaître, je sais et j'atteste qu'ils sont dignes de cet office.

Le Pontife : Rendons grâces à Dieu.

Et s'adressant au clergé et au peuple, il ajoute :

Avec le secours du Seigneur notre Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, nous choisissons ces Sous-Diacres pour l'ordre du Diaconat. Si quelqu'un sait quelque chose contre eux, au nom de Dieu et pour Dieu, qu'il se présente avec confiance et qu'il parle ; cependant qu'il n'oublie pas sa condition (et la responsabilité qu'il assume).

Après une pause, le Pontife s'adresse aux Ordinands :

Très-chers Fils, qui, par une grâce spéciale, allez être élevés à l'ordre des Lévites, pensez mûrement à quelle éminente dignité vous aspirez. Un Diacre est chargé de servir à l'autel, de baptiser et de prêcher. Dans l'ancienne Loi, parmi les douze tribus, Dieu avait choisi celle de Lévi, pour lui confier à jamais la garde du Tabernacle, et le ministère sacré de son culte. Il l'éleva à une dignité si grande, que nul ne pouvait remplir ces fonctions, s'il n'appartenait à cette tribu ; si bien que, par un insigne privilége héréditaire, elle devint et fut appelée la tribu du Seigneur. C'est de cette tribu, très-chers Fils, que vous prenez aujourd'hui le nom et les fonctions sublimes ; parce que vous avez été choisis entre mille pour l'office lévitique dans le service du Tabernacle véritable, l'Eglise de

Dieu, qui, toujours sous les armes, combat incessamment contre ses ennemis; ce qui a fait dire à l'Apôtre : " Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes du monde, de ce siècle de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air. Cette Eglise est comme le Tabernacle qu'il fallait porter d'un campement à l'autre; soulevez-la par une prédication divine, ornez-la et défendez-la par des exemples de sainteté et de perfection. Lévi, signifie *ajouté* ou *choisi*; et vous, très chers Fils, héritiers de ce nom, soyez élevés au-dessus des désirs charnels et des concupiscences terrestres qui combattent contre l'âme. Soyez purs, chastes, sans souillure et sans tache, comme il convient à des ministres de Jésus-Christ, et à des dispensateurs des mystères de Dieu, afin que vous soyez dignes d'être comptés dans la hiérarchie sacrée, dans l'héritage et la tribu chérie qui forme le cortége et la cour du Seigneur. Et comme vous coopérez directement à l'administration du Corps et du Sang du Seigneur, soyez en garde contre tous les attraits de la chair; car l'Ecriture dit : " Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur." Pensez à saint Etienne, que son émi-

nente chasteté fit choisir par les Apôtres pour la même fonction. Ayez soin de retracer dans vos actions, comme dans un tableau vivant, l'Evangile que vous annoncez, afin qu'on dise de vous : " Bienheureux les pieds de ceux qui évangélisent la paix, et qui annoncent les vrais biens." Ayez pour chaussure les exemples des Saints, afin de préparer les voies à l'Evangile de paix. Que le Seigneur vous l'accorde par sa grâce.....

Quand il n'y a pas eu Ordination de Sous-Diacres, tous les Ordinands se prosternent, et l'on récite les Litanies des Saints. Si elle a eu lieu, le Pontife continue en s'adressant au clergé et au peuple :

Sollicitons par nos prières faites en commun, l'accomplissement de nos communs désirs, afin que, par les vœux réunis de toute l'Eglise, ceux qui se préparent au ministère du Diaconat reçoivent abondamment la bénédiction de l'Ordre lévitique, qu'ils brillent de l'éclat d'une vie toute spirituelle et fassent rejaillir autour d'eux la grâce et la sainteté dont ils sont pleins. Par N. S. J.-C.

Le Pontife se levant, lit à haute voix :

Nos très-chers Frères, prions tous ensemble Dieu le Père tout-puissant, de répandre, dans sa miséricorde, ses bénédictions et ses grâces sur ses serviteurs,

qu'il a daigné choisir pour l'office du Diaconat ; de conserver en eux la grâce de leur consécration, et d'exaucer nos ferventes prières, afin que sa grâce, effusion de sa bonté, accompagne et ratifie l'acte de notre ministère, et que sa bénédiction sanctifie et confirme ceux que nous croyons, d'après nos lumières, devoir consacrer au service des Saints Autels. Par son Fils unique N. S. J.-C.....

Le Pontife, déposant la mître, dit ou chante :

Dans tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il

Le Seigneur soit avec vous, etc., etc.

Il est vraiment juste et raisonnable, équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tous lieux, Seigneur Saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui donnez tous les honneurs au Ciel et sur la terre ; qui distribuez toutes les dignités et dispensez tous les offices ; qui, immuable en vous-même, renouvelez et disposez toutes choses par votre Verbe, votre vertu toute puissante, votre sagesse infinie, Jésus-Christ votre Fils notre Seigneur ; vous dont la Providence éternelle prépare et distribue toutes choses suivant le besoin des temps ; vous qui accordez à son corps, c'est-à-dire à votre Eglise, ornée de dons célestes, et ne

formant qu'un tout, par une loi admirable qui réunit tous les membres dans l'unité de la même foi, de s'étendre et se développer incessamment pour agrandir le temple vivant où vous êtes adoré ; vous qui, pour remplir les fonctions sacrées et combattre pour votre gloire, avez établi trois ordres d'officiers et de ministres, comme vous choisîtes autrefois les enfants de Lévi, qui par leur fidélité dans les fonctions exercées dans votre temple, ont acquis pour eux et leur postérité l'héritage éternel d'une bénédiction pleine de grâce et de grandeur. Regardez aussi avec bonté, Seigneur, vos serviteurs que nos mains suppliantes vous consacrent, pour servir à l'autel dans l'office du Diaconat. Nous sommes sujets à l'ignorance ; nous comprenons peu votre divine sagesse et votre souveraine raison ; mais nous apprécions leur conduite autant que nous le pouvons ; et, tels que nous les connaissons, nous les jugeons propres à ce ministère. Vous, Seigneur, à qui rien n'échappe de ce qui nous est caché, qui n'ignorez pas ce qui nous est inconnu, qui connaissez les secrets et sondez les cœurs, vous pouvez par votre jugement céleste et toujours infaillible, examiner leur vie, pardonner les fautes qu'ils auraient commises, et leur accorder

ce qui leur manque pour s'acquitter de leurs devoirs.

Ici, le Pontife impose les mains en disant : Recevez l'Esprit Saint afin qu'il vous fortifie et vous rende capables de résister à Satan et à ses tentations : au nom du Seigneur !

Il continue, la main droite étendue : Nous vous en prions Seigneur, répandez sur eux votre Esprit Saint, pour que fortifiés par ses sept dons, ils remplissent avec fidélité votre ministère. Que la plénitude des vertus éclate en eux, qu'ils aient une sage autorité, une modestie exemplaire, une pureté inaltérable, qu'ils observent la discipline de l'Eglise. Que vos préceptes brillent dans leur conduite comme dans un miroir ; que le peuple, frappé de leur intégrité, se sente saintement attiré à les imiter. Faites qu'ayant le témoignage d'une bonne conscience, ils demeurent fermes et stables au service de Jésus-Christ, et que, s'acquittant bien des fonctions de leur dégré, ils méritent par votre grâce, de monter à un dégré supérieur. Par le même J.-C. N.-S.

Le Pontife donne l'étole à chacun et dit : Recevez l'étole blanche de la main de Dieu ; accomplissez fidèlement votre ministère et si les difficultés sont grandes,

Dieu a le pouvoir d'augmenter en vous la grace et la force, lui qui vit et qui règne, etc.....

Le Pontife dit en donnant la dalmatique : Que le Seigneur vous revête d'un habit de salut et d'un vêtement de joie. Qu'Il vous enveloppe, à jamais, de la dalmatique de justice : au nom du Seigneur.....

Ensuite il fait toucher le livre des Evangiles en disant : Recevez le pouvoir de lire solennellement l'Evangile dans l'Eglise de Dieu, tant pour les vivants que pour les morts : au nom du Seigneur.....

Oremus.—Flectamus genua—Levate.

Le Pontife, dit, en se tournant vers les ordonnés : Exaucez nos prières, Seigneur, et envoyez sur vos serviteurs l'Esprit qui communique les bénédictions et les grâces, afin qu'enrichis des dons célestes, ils puissent plaire à votre Majesté et par leurs exemples, présenter à tous les fidèles, un modèle de vertus. Par N. S. J. C.

Prions.—Seigneur saint, auteur de la foi, de l'espérance et de la grâce, et rémunérateur de nos progrès ; vous qui avez établi au ciel et sur la terre le ministère des anges ; vous pour qui les éléments sont autant d'instruments de vos volon-

tés, daignez répandre les effets de votre tendresse sur vos serviteurs ; afin que dociles à vos ordres, ministres irrépréhensibles de vos autels, ils soient rendus, par votre grâce, encore plus purs, encore plus dignes du haut rang où vos Apôtres, inspirés par le Saint-Esprit, élevèrent sept des premiers disciples sous la direction et la conduite de Saint Etienne ; et que doués de toutes les vertus nécessaires pour vous servir, ils vous soient agréables. Par J. C. N. S.....

Quand le temps est venu, l'un des nouveaux Ordonnés, lit ou chante l'Evangile ; après quoi, les Diacres se retirent à leur place.

ORDINATION DU PRETRE.

On prépare pour cette ordination l'huile des Catéchumènes, le calice avec le vin et l'eau, la patène et l'hostie, la miette de pain, le bassin pour les ablutions des mains.... L'ordination des Diacres terminée, le Pontife s'assied au coin de l'Epître. On chante le Trait, etc., puis le Pontife vient au milieu de l'autel, et l'archidiacre dit à haute voix : Que ceux qui doivent recevoir l'Ordre de la Prêtrise s'approchent.

L'Archidiacre présente alors les Ordinands au Pontife et dit :

Révérendissime Père, la sainte Eglise catholique, notre Mère, vous demande d'élever ces Diacres, ici présents, aux fonctions du Sacerdoce.

Le Pontife : Savez-vous s'ils en sont dignes ?

L'Archidiacre : Autant que la faiblesse humaine permet de le connaître, je sais et j'atteste qu'ils sont dignes de cet office.

Le Pontife : Rendons grâces à Dieu.

Le Pontife s'adresse au clergé et au peuple, et dit : Nos très-chers Frères, puisque les raisons d'espérer ou de

craindre sont communes au pilote et aux passagers, les sentiments de ceux qui ont les mêmes intérêts doivent être les mêmes. Ce n'est pas en vain que les Pères ont établi que lorsqu'il s'agirait d'élire ceux qui doivent être préposés au service de l'autel, le peuple même serait consulté ; car ce qui, dans leur vie et leur conduite est quelquefois ignoré de la multitude, peut être connu d'un petit nombre d'autres personnes ; et sans contredit, il est plus facile d'obéir à celui qui a été ordonné, quand, par un témoignage favorable, on a consenti à son Ordination. La vie de ces Diacres qui, par la grâce de Dieu, vont être ordonnés Prêtres, a été exemplaire, autant que je puis en juger ; elle a été agréable à Dieu et digne, ce semble, d'un plus haut rang dans l'Eglise. Mais dans la crainte qu'un seul ou un petit nombre ne soient égarés par la prévention ou l'affection, il faut demander l'avis d'un grand nombre. Dites donc librement ce que vous savez sur leur vie et leurs mœurs, ce que vous pensez de leur mérite ; et en leur donnant votre suffrage pour le Sacerdoce, regardez plutôt ce dont ils sont dignes, et ne pensez pas à ce que vous ferait désirer pour eux quelque affection particulière.

Si donc quelqu'un a contre eux une révélation importante à faire, au nom de Dieu et pour la gloire de Dieu, qu'il se présente avec confiance et qu'il parle ; cependant qu'il n'oublie pas sa condition.

Le Pontife s'arrête un moment, puis s'adressant aux Ordinands, il dit :

Très-chers Fils, à ce moment où vous allez être consacrés Prêtres, appliquez-vous à recevoir dignement cette charge nouvelle, et ensuite à vous en acquitter d'une manière digne d'éloges. La fonction d'un Prêtre est d'offrir le Saint-Sacrifice, de bénir le peuple, de présider à l'assemblée des fidèles, de prêcher et de baptiser. C'est donc avec une crainte profonde qu'il faut monter à cette haute dignité, et il faut que les élus du Sacerdoce se rendent recommandables par des mœurs pures, par une constante pratique de la justice et par une sagesse toute céleste. Aussi le Seigneur, ordonnant à Moïse de choisir dans tout Israel, pour le seconder dans le gouvernement, soixante-dix hommes entre lesquels il voulait partager les dons du Saint-Esprit, lui dit : " Choisissez parmi ceux que vous savez être les anciens du peuple."—Vous étiez figurés par ces soixante-dix vieillards, si, par les sept dons du Saint-Es-

prit déposés en votre âme, et par l'observation de la loi divine, vous montrez la probité et la maturité dans votre science et votre conduite.

Dans le Nouveau Testament, le Seigneur, en vue du même mystère et de la même figure, choisit aussi soixante-douze disciples, et les envoya deux à deux prêcher devant lui, afin d'enseigner, par les paroles et les exemples, que les ministres de son Eglise, doivent être parfaits dans la foi et dans les œuvres, c'est-à-dire affermis et exercés dans le double amour de Dieu et du prochain.

Appliquez-vous donc à être tels qu'on puisse dignement vous choisir pour coadjuteurs des douze Apôtres, c'est-à-dire des Evêques catholiques figurés par Moïse et les Apôtres. Assurément, cette admirable variété d'ordres entoure, orne et gouverne la sainte Eglise ; on y consacre des Pontifes, et au-dessous d'eux des Prêtres, des Diacres, des Sous-Diacres, et des ministres de divers Ordres, et de la réunion de ces membres et de ces dignités différentes, se forme le corps de Jésus-Christ un et indivisible. C'est pourquoi, très-chers Fils, vous que le suffrage de nos frères a choisis pour nous aider, conservez dans vos mœurs

l'intégrité d'une vie chaste et sainte. Comprenez ce que vous faites à l'autel ; imitez ce que vous opérez sur la divine Victime ; en célébrant le mystère de la mort du Seigneur, efforcez-vous de donner la mort en vous, à tout vice et à toute concupiscence. Que votre doctrine soit un remède spirituel pour le peuple de Dieu. Que la bonne odeur de votre vie charme toute l'Eglise, et par vos prédications et vos exemples, édifiez la maison et la famille de Dieu, afin que nous ne soyons pas condamnés, mais récompensés, nous pour vous avoir admis à ce ministère, vous pour y avoir été élevés. Qu'il daigne nous l'accorder par sa grâce.—Ainsi soit-il.

(*Quand il n'y a pas eu ordinations de Sous-Diacres ou de Diacres, on chante ici les Litanies des Saints.*)

Les Ordinands s'avancent, et fléchissent le genou ; le Pontife leur impose les mains ; et après lui, tous les Prêtres font de même. Puis le Pontife et les Prêtres, tiennent la main droite étendue sur les Ordinands. Et, se tenant debout avec la mître, le Pontife dit :

Nos très-chers Frères, prions Dieu, le Père tout-puissant de multiplier les dons célestes sur ses serviteurs qu'il a choisis pour les fonctions du Sacerdoce, afin

qu'ils remplissent fidèlement par le secours de sa grâce, le ministère qu'ils reçoivent de sa miséricorde. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Le Pontife, quittant la mître, se tourne vers l'autel et dit : Prions. *Et les ministres* : Fléchissons le genou.—Levez-vous. —*Puis, se tournant vers les Ordinands, le Pontife continue* :

Nous vous prions d'exaucer nos prières, Seigneur notre Dieu, et de répandre largement sur vos serviteurs la bénédiction de l'Esprit-Saint et la vertu féconde de la grâce sacerdotale : nous les offrons aux regards de votre clémence pour être légitimement consacrés et dévoués à votre culte ; assistez-les pour toujours de vos dons les plus abondants. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, etc.

On chante : Dans tous les siècles des siècles.—Ainsi soit-il.

Le Seigneur soit avec vous.—Et avec votre esprit.

Elevez vos cœurs.—Nous les tenons élevés vers le Seigneur.

Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.—Il est juste et raisonnable de le faire.

Le Pontife : Oui, il est juste et raisonnable, équitable et salutaire, de vous

rendre grâces en tout temps et en tout lieu, Père tout-puissant, Dieu éternel de qui procèdent toutes les dignités, qui donnez à toute chose son développement et son progrès, par qui tout s'affermit et se consolide, la nature raisonnable montant d'un degré moins parfait à un degré plus parfait par des accroissements continus, selon la disposition et le plan d'une souveraine sagesse. Ainsi, dans l'ancienne Loi, les divers degrés du Sacerdoce et les différents offices des Lévites, établis pour l'exercice des Sacrements mystiques qu'elle contenait, ont reçu un développement lorsque, aux Souverains Pontifes mis au premier rang pour gouverner les peuples, vous avez associé des ministres d'un ordre moins élevé et d'une dignité inférieure, pour partager leur sollicitude et leurs travaux. Ce que vous aviez fait au désert, pour le soulagement de Moïse, lorsque vous communiquiez une partie de l'esprit déposé en lui à soixante-dix hommes prudents, afin qu'il gouvernât plus facilement, avec leur assistance, un peuple innombrable, vous le faisiez bientôt après, pour le soulagement d'Aaron, lorsque vous répandiez avec abondance sur Eléazar et sur Ithamar, ses fils, les pouvoirs et l'esprit dont avait été comblé

leur père, afin qu'il y eût assez de Prêtres pour la répétition salutaire des sacrifices et des cérémonies.

Or, c'est par une providence semblable que, dans la Loi nouvelle, vous avez associé, Seigneur, aux Apôtres de votre Fils des Docteurs qui, avec la même foi et le même zèle, ont, à leur suite, prêché dans tout l'univers. Nous vous prions donc Seigneur, nous successeurs des Apôtres, d'accorder à notre faiblesse de pareils secours ; nous en avons d'autant plus besoin que nous sommes plus fragiles. Père tout-puissant, nous vous en prions, donnez à vos serviteurs le caractère et la dignité du Sacerdoce ; renouvelez l'esprit de sainteté au fond de leur cœur, afin qu'ils exercent saintement les fonctions du second rang où vous les aurez établis, ô mon Dieu, et que toute leur conduite soit une censure des mœurs dépravées du siècle. Qu'ils soient pour nous de prudents coopérateurs ; qu'on retrouve en eux la personnification de toute justice, afin qu'un jour, au terme de leur carrière, rendant compte de leur administration, ils obtiennent les récompenses de la béatitude éternelle. Par N. S. J.-C., etc.

Le Pontife s'assied, reçoit la mitre, et donne l'étole aux Ordinands, disant ;

Recevez le joug du Seigneur, car son joug est doux et son fardeau léger.

Il leur donne ensuite la chasuble pliée et dit :

Recevez l'habit sacerdotal qui représente la charité ; ayez confiance, car Dieu est assez puissant pour augmenter en vous cette charité indispensable et la perfection dont elle sera le principe.— Rendons grâces à Dieu.

Le Pontife se lève et dit :

O Dieu, source de toute sanctification, vous de qui procèdent la vraie consécration et la parfaite bénédiction, répandez, Seigneur, la grâce et la bénédiction sur vos serviteurs que nous élevons à l'honneur du sacerdoce ; qu'ils montrent la maturité de l'âge par la gravité de leurs mœurs et la régularité de leur vie, formés par les sages leçons de saint Paul à Tite et à Timothée ; que, méditant jour et nuit votre loi dans l'étude et la prière, ils croient fermement ce qu'ils auront lu, ils enseignent ce qu'ils auront cru, ils pratiquent ce qu'ils auront enseigné ; que la justice, la constance, la miséricorde, le courage et toutes les autres vertus brillent en eux ; qu'ils confirment par leurs conseils les exemples qu'ils auront donnés ; qu'ils conservent pur et sans tache le caractère de leur

ordination gravé dans leur âme ; que, par une bénédiction immaculée, ils transforment au Corps et au Sang de votre Fils le pain et le vin offerts au nom de votre peuple ; que par l'exercice d'une charité inviolable, ils parviennent à l'état d'hommes parfaits, à la mesure de l'âge de la plénitude de Jésus-Christ, et méritent de ressusciter au jour du juste et éternel jugement de Dieu, avec une conscience pure, une foi véritable, et un cœur rempli du Saint-Esprit. Par le même N. S. J. C., etc.

Alors le Pontife, se tournant vers l'autel commence à haute voix le Veni Creator, *et les assistants continuent :*

Venez, Esprit Créateur, visitez les cœurs de vos enfants, remplissez de la grâce céleste ces cœurs que vous avez créés.

Vous êtes appelé l'Esprit Consolateur, le don du Dieu très-haut, la source des grâces, le feu sacré, la charité et l'onction spirituelle des âmes.

Vous êtes l'auteur des sept dons qui nous sanctifient ; vous êtes le doigt de Dieu ; vous êtes la promesse par excellence du Père ; vous mettez sur nos lèvres les richesses de votre parole.

Faites briller votre lumière dans nos esprits, embrasez nos cœurs de votre

amour, soutenez notre faiblesse par les secours continuels de votre grâce.

Eloignez de nous l'esprit tentateur ; hâtez-vous de nous donner la paix ; marchez devant nous, et que, sous votre conduite, nous évitions tout ce qui peut nuire à nos âmes.

Faites-nous connaître le Père éternel et Jésus-Christ son Fils unique, faites-nous la grâce de croire constamment que vous êtes l'Esprit et le lien éternel de l'un et de l'autre.

Gloire au Père, Seigneur souverain de toutes choses, au Fils qui est ressuscité d'entre les morts, et à l'Esprit consolateur pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pendant ce temps, les Ordinands vont s'agenouiller devant le Pontife, qui oint leurs mains avec l'huile des catéchumènes, disant :

Daignez, Seigneur, consacrer et sanctifier ces mains par cette onction et notre bénédiction. Ainsi soit-il. — Afin que tout ce qu'elles auront béni soit béni, et que tout ce qu'elles auront consacré soit consacré et sanctifié, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Les Ordinands répondent : Ainsi soit-il.

Le Pontife donne à chacun des Ordi-

nands, le calice contenant du vin et de l'eau, avec la patène et l'hostie, disant :

Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le Saint-Sacrifice, et de célébrer la messe pour les vivants et pour les morts. Au nom du Seigneur. — Ainsi soit-il.

*Cela fait, le Pontife lave ses mains et retourne à son trône. Le chœur chante l'*Alleluia. — *Pendant ce temps, l'un des Diacres nouvellement ordonnés, récite le* Munda Cor, *puis va chanter l'Evangile, quand le temps est venu.— On chante le* Credo, *et le Pontife ayant lu l'Offertoire, va au siége préparé au milieu de l'autel. Les nouveaux ordonnés s'avancent, et offrent leur cierge au Pontife, en lui baisant la main.—Le Pontife lave ses mains, se lève et continue la messe.—Les nouveaux prêtres, agenouillés, ayant devant eux un missel, y lisent les prières ordinaires en même temps que le Pontife, et disent plus tard avec lui les paroles de la consécration. Après l'*Agnus Dei, *le Pontife donne la paix à l'un des Ordonnés de chaque Ordre,* (*ou à tous s'ils sont en petit nombre*), *disant :* La paix soit avec vous, *et l'on répond :* Et avec votre esprit.—*Le Pontife se communie, et donne la sainte communion aux nouveaux Ordonnés. Un ministre du Pontife leur offre ensuite un peu de vin, dont ils se purifient. Le Pontife prend les ablutions, et après s'être*

lavé les mains, il entonne, au coin de l'Epître le Répons Jam non dicam vos servos, *et le Chœur le continue :*

Je ne vous appellerai plus mes serviteurs mais mes amis, parce que vous avez reconnu tout ce que j'ai fait au milieu de vous. Recevez en vous l'Esprit-Saint qui vous console. Il est celui que le Père vous enverra.—V.—Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. * Recevez l'Esprit-Saint qui vous console.—V.—Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. * Il est celui que le Père vous enverra.

Pendant ce temps les Prêtres ordonnés récitent le Confiteor. *Et le Pontife, s'étant assis, impose les mains sur chacun des nouveaux Prêtres, disant :*

Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Puis dépliant leur chasuble, il dit :

Que le Seigneur vous revête de la robe d'innocence représentée par cette chasuble.

Cette cérémonie terminée, les nouveaux Prêtres, agenouillés devant le Pontife, placent leurs mains jointes entre les siennes. Si le Pontife est leur Evêque ou leur Ordinaire, il leur demande :

Me promettez-vous à moi et à mes successeurs le respect et l'obéissance ?

Si quelqu'un des Ordonnés n'est pas le sujet du Pontife, celui-ci lui demande :

Promettez-vous au Pontife votre Ordinaire, pour le temps présent, le respect et l'obéissance ?

Chacun répond à son tour : Je le promets.

Alors le Pontife tenant les mains du Prêtre, le baise en disant :

Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.—Ainsi soit-il.

Puis chacun retournant à sa place, le Pontife leur adresse ces conseils :

Parce que le ministère que vous allez exercer est assez périlleux, avant de vous approcher de l'autel pour célébrer le Saint-Sacrifice, je vous recommande d'apprendre, avec l'aide de prêtres prudents, l'ordre de toute la messe, la manière de consacrer l'hostie, d'en faire la fraction, et de donner la communion.

Le Pontife continue, debout :

Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, du Père, du Fils, et du Saint-Esprit descende sur vous, afin que vous soyez bénis dans votre Sacerdoce, et que vous puissiez offrir des hosties propitiatoires pour les péchés du monde, au

Dieu tout-puissant, à qui revient l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles.—Ainsi soit-il.

On continue la Messe, et on dit cette Postcommunion pour les Ordonnés :

Elevez, Seigneur, dans votre bonté, par de continuels secours, ceux que vos Sacrements viennent de restaurer et de rassasier, afin que nous fassions passer dans notre vie le fruit de votre rédemption que nous avons reçu dans notre bouche. Par N. S. J.-C. etc.

*On dit ensuite l'*Ite Missa est, *et le Pontife donne la benédiction ordinaire, puis s'asseyant, il s'adresse aux Ordonnés :*

Très-chers Fils, considérez avec attention l'Ordre que vous venez de recevoir et le fardeau que vous avez pris sur vos épaules. Appliquez-vous à vivre avec sainteté et religion, à plaire en toutes choses au Dieu tout-puissant, afin que vous puissiez recevoir dignement les grâces que sa miséricorde daignera vous accorder.

.....Vous qui avez été élevés au Sous-Diaconat ou au Diaconat, dites une fois *tel* Nocturne de *tel* jour. (*Le Pontife détermine l'office.*) Vous qui avez été ordonnés Prêtres, après votre première messe, dites-en trois autres, savoir, l'une du Saint-Esprit, l'autre de la B. Vierge

Marie et la troisième pour les fidèles défunts, et priez aussi le Dieu tout-puissant pour moi.

Le Pontife se tourne à l'autel, dit Dominus vobiscum, *lit le dernier Evangile, et se rend à son trône, où il se dépouille de ses ornements.—S'il y a lieu, on sort du Chœur processionnellement.*

GLOIRE A DIEU !

s fidèles
eu tout-

it Domi-
angile, et
ouille de
sort du